

L'intercommunalité



La ville de Mus est membre de plusieurs groupements de communes auxquels elle a transféré un certain nombre de ses compétences.

Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle (CCRVV)

La communauté de communes Rhône Vistre Vidourle, créée au 1er janvier 2001, compte 10 communes pour une population totale de 22 000 habitants (Aigues Vives, Aubais, Boissières, Codognan, Gallargues Le Montueux, Mus, Nages et Solorgues, Uchaud, Vergèze, Vestric et Candiatic).

Elle dispose de nombreuses compétences, notamment en matière de gestion des déchets, de police municipale de nuit, d'instruction des autorisations de construire, d'enfance jeunesse (crèche, centres de loisirs, restauration scolaire, temps périscolaire), et de zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

[Lien vers le site de la communauté Rhône-Vistre-Vidourle](#)